



FORSSE
BRETAGNE SUD

FORMATION SANTÉ SÉCURITÉ

N° SIRET : 810 703 322 00026

Activité : 53 56 09020 56

Formation des Membres du CSE Module CSSCT
Etablissement de moins de 300 salariés
Formation Initiale

OBJECTIFS :

- Assurer les fonctions et les différentes missions de la commission du CSSCT

PUBLIC :

- Les membres du CSE ou de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail, les responsables sécurité.

ORGANISATION DE LA FORMATION:

- **Prérequis**
Aucun
- **Durée**
3 Jours (21 heures)
- **Effectif**
De 1 minimums à 10 stagiaires
- **Maintien des connaissances**
Tous les 4 ans.
- **Intervenant(s)**
Formateur spécialisé en prévention.
- **Méthode pédagogique**
Exposés interactifs, étude de cas, échanges, mises en situations...
- **Attribution Finale**
Attestation individuelle de formation.

TEXTES REGLEMENTAIRES DE REFERENCE:

- Code du travail Article L 2315-40

PROGRAMME DE FORMATION

Partie Théorique :

1- TEXTES REGLEMENTAIRES DE REFERENCE

- Les principes de la réglementation en santé et sécurité au travail
- La codification du Code du Travail
- Les principes généraux du Code du Travail
- Les autres textes de référence.

2- ROLE, MOYENS ET FONCTIONNEMENT DU CSE

- Rôle du CSE et les commissions.
- Le fonctionnement du CSE
- Les moyens dont dispose le CSE
- Les différents membres du CSE

3- OBLIGATION ET RESPONSABILITE

- Les obligations de chacun en matière de santé et sécurité au travail
- Les différentes juridictions.
- Notion de responsabilité (civile et pénale)
- Notion de faute inexcusable, de délit d'entrave.
- Obligation de secret professionnel et discrétion

4- LES DIFFERENTS ACTEURS DE LA PREVENTION

- Les acteurs internes et externes
- Les rôles et missions de chaque acteur

5- LA PREVENTION, DEFINITION ET NOTIONS IMPORTANTES

- Définitions : accident de travail, accident de trajet, maladie professionnelle...
- Les enjeux de la prévention.
- Notion de prévention :
 - Notions de danger, situation dangereuses, élément déclencheur et de dommage
 - Mécanisme d'accident ou d'incident.
- Les différentes valeurs du management de la santé et sécurité au travail.

6- LES MISSIONS DU CSSCT

- Inspection des locaux
- Intervention lors de dangers graves ou imminents
- Enquête lors des accidents du travail et maladies professionnelles
- Les missions liées à un aménagement important ou à l'introduction de nouvelles technologies.
- Missions d'études de documents présentés par l'employeur
- Les missions du CSSCT vis-à-vis des conditions de travail
- Les missions du CSSCT vis-à-vis de l'hygiène au travail
- La promotion de la prévention
- Missions spécifiques au sein d'un établissement classé
- Les autres missions de veille

PROGRAMME DE FORMATION

Partie Théorique :

7- L'ANALYSE D'ACCIDENT DE TRAVAIL

Les différentes phases de l'analyse

- L'arbre des causes
- Les différentes mesures de préventions possibles
- La hiérarchisation des mesures de prévention
- Le suivi des mesures

8- L'EVALUATION DES RISQUES / LE DOCUMENT UNIQUE

- Les enjeux de l'évaluation des risques
- Les références réglementaires.
- Les différentes étapes du projet
 - L'analyse des postes de travail
 - Mise en place d'un programme de prévention
 - La mise en œuvre des actions

9- LES RISQUES SPECIFIQUES (adapté à l'établissement)

- Étude des différents risques et des mesures de prévention générales associées.

10- LES OBLIGATIONS EN MATIERE DE FORMATIONS « HYGIENE ET SECURITE »

- Notions générale / Champs d'application
- Les différentes formations en santé et sécurité au travail.
- Les rôles et missions de chaque acteur dans le dispositif

Partie Pratique :

- Exercice d'étude de cas, mise en situation (enquête d'accident du travail...) en sous-groupes.
- Visite des locaux afin de repérer les situations de travail, les risques inhérents, les actions de prévention pouvant être mise en œuvre.

